



Mairie  
17, Route de Landerneau  
29460 IRVILLAC  
Téléphone : 02 98 25 83 56  
Télécopie : 02 98 25 93 37  
Courriel : info@irvillac.fr

# KELEIER IRVILHAG

Les nouvelles d'Irvillac  
Bulletin communal d'informations



Numéro 229

JUIN 2022

Abonnez-vous à la newsletters, sur votre site [www.irvillac.fr](http://www.irvillac.fr) !  
Blog Communal : « <http://irvillac.over-blog.com> »

## Vie Associative

COMITÉ DES FÊTES D'IRVILLAC

# FÊTE DE LA MUSIQUE IRVILLAC 24 JUIN

PARKING DE KERLEVEZ // 19H00-1H30 // BUVETTE-SNACK

## FEU D'ARTIFICE 23H30

### Groupes

Live fever

Captain Dock

Black cat band

Avec la participation de  
Les Terroirs de l'Elorn  
Les Fines Bulles  
Crêpes à Roulettes



**COMPTE-RENDU DE SEANCE DU 12 MAI 2022**

Lors de cette séance de conseil les élus ont alloué des subventions, pour un montant total de 8395 €, aux associations locales et extérieures qui interviennent sur la commune pour organiser des animations diverses.

<b>IRVILLAC</b>				
<b>Associations</b>	<b>Subventions attribuées en 2020</b>	<b>Subventions attribuées en 2021</b>	<b>Subventions proposées en 2022</b>	<b>Subventions attribuées en 2022</b>
Amicale anciens combattants	200	200	200	200
Association "War Hentchou Irvillag"	200	500	200	200
Amicale Laïque Irvillac Activités scolaires (200 enfants * 7 euros) Activités extrascolaires	1500	1500 + 500 Transports scolaire	1500	1500
Club des 3 Rivières	500	500	500	500
Association "Art Floral"	300	-	300	300
Bibliothèque Municipale	1500	1500	1500 + 200	1500 + 200
Comité des Fêtes	500	-	500	500
Entente Sportive de la Mignonne	1000	1000	1000	1000
Jardin d'éveil Assistantes Maternelles (irvillac)	80	80	80	80
Société de chasse	500	500 + 50 Des- truction de nuisibles	500	500
Boxing Club Irvillac	200	200 + 50 for- mation	200	200
Ça me botte	300	300	300	300
Comité du Souvenir Français d'Irvillac	100	100 + 50 drapeau	100 + 50 dra- peau	100 + 50 dra- peau
Association Ribine	-	200	200	200
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>6880</b>	<b>7230</b>	<b>7330</b>	<b>7330</b>
<b>ASSOCIATIONS EXTERIEURES</b>				
<b>Associations</b>	<b>Subventions attribuées en 2020</b>	<b>Subventions attribuées en 2021</b>	<b>Subventions proposées en 2022</b>	<b>Subventions attribuées en 2022</b>
AAPPMA Daoulas	90	90	90	90
ADAPEI	40	40	40	40
Amicale médaillés militaires (Daoulas)	60	60	60	60
Association "le p'tit Ciné » (Daoulas)	180	90	120	120
Association Treizerien Pierre de Lune / Club des Valons	50	50	50	50
Association Unis-sonS Loperhet	30	-	30	30
Bugale Aman l'Hôpital Camfrout	25	-	25	25
Centre nautique de Loperhet	-	-	-	-
CIDFF –Droits Femmes & Familles	40	-	-	-
Don du Sang canton de Daoulas	100	100	100	100
Elorn Handball landerneau	40	20	20	20
Foyer socio-éducatif Coat Mez (7€ par élève)	550	550	-	-
Kan Ar Vag	30	-	-	-
Les Archer Logonnais	20	-	20	20
Loga-Rythmes Logonna Daoulas	30	30	30	30
Pays Landerneau Athlétisme	20	-	-	-

## Conseil Municipal (2/3)

Secours catholique	200	200	200	200
Secours populaire (Daoulas)	200	200	200	200
Solidarité paysans	40	40	40	40
Union Rugbystique de Landerneau	20	-	-	-
Flore et Seven	-	-	-	-
Handball Ploudiry -Sizun	-	-	-	-
EHPAD Daoulas	-	-	-	-
An Elorn EHPAD Landerneau	-	-	-	-
Landerneau Bretagne Basket	-	-	-	-
Amicale laïque de l'Hôpital-Camfrout	-	-	-	-
Tempo Landerneau	30	20	20	20
Demande UGUEN pour EHPAD	100	-	-	-
Association sportive du Collège COAT-MEZ	100	100	-	-
Ensemble pour des moments heureux (EHPAD de Daoulas)	-	140	-	-
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1895</b>	<b>1730</b>	<b>1045</b>	<b>1045</b>
<b>ASSOCIATIONS EXTERIEURES, NOUVELLES DEMANDES</b>				
<b>Associations</b>		<b>Subventions proposées en 2022</b>	<b>Subventions attribuées en 2022</b>	
VTT CAMFROUT		40	40	
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>40</b>	<b>40</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>8415</b>	<b>8415</b>	

Le Maire a souligné le dynamisme des associations locales et la volonté des élus de soutenir leurs projets associatifs.

Le Conseil Municipal a ensuite autorisé le Maire à effectuer une demande de subvention au Département, dans le cadre du produit des amendes de police, pour l'aménagement du carrefour de Malanty dont les travaux ont été estimés à 21 388 € HT.

Les élus ont également autorisé le Maire à signer une convention avec le Syndicat d'Energie et d'Equipeement du Finistère, pour des travaux d'éclairage public au hameau du Bot. Le Maire a précisé que le montant des travaux a été estimé à 147 000 € HT mais que la participation de la commune s'élève à 52 200 € HT.

Le Conseil a ensuite approuvé le transfert de la voirie et des équipement communs du lotissement privé « PARK HUELLA » dans le domaine communal pour une superficie de 1346 m2. Le Maire a précisé que la voirie sera ensuite classée dans le domaine public communal afin de bénéficier de la dotation globale de fonctionnement de l'Etat.

Les élus ont également émis un avis favorable, dans le cadre de la consultation publique organisée par la Préfecture du Finistère, sur la demande d'exploitation par la CAPLD du pôle déchets de Reun Ar Moal sur la commune de Daoulas.

Le Conseil s'est aussi prononcé favorablement pour la cession, à un riverain, d'un délaissé de voirie communale d'une superficie de 40 m2 dans le hameau de Bodenes.

Les élus ont ensuite approuvé une augmentation d'horaire d'une heure hebdomadaire pour l'initiation au breton des élèves des classes de moyenne et grandes sections de l'Ecole publique « Léontine Drapier-Cadec ».

Le Maire a également été autorisé à signer une convention intercommunale avec la communale de Daoulas pour la démolition des anciens locaux du Secours Populaire à Daoulas. La participation de la commune d'Irvillac au financement des travaux s'élève à 85 1 euros. 2022.

Dans le cadre de la mutualisation engagée par la CAPLD, les élus ont autorisé le maire à signer une convention pour des groupements de commande concernant le mobilier scolaire et périscolaire ainsi qu'une convention pour pouvoir bénéficier des services d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'entretien de voirie.

## Conseil Municipal (3/3)

En question diverses, François BRUNET, adjoint en charge des bâtiments communaux et de la voirie, a évoqué les travaux d'investissements en cours sur la commune et indiqué notamment que le Permis de Construire concernant le nouveau bâtiment des services techniques a été autorisé. Il a indiqué également qu'un nouveau tracteur a été commandé pour les services techniques, pour un montant de 48 800 € HT ainsi qu'une épaveuse. Il a également précisé que les travaux d'aménagement de l'aire de skate sont bien avancés et que le transfert des structures est envisagé dans le courant du mois de juin.

Yann MONBEL, conseiller délégué en charge de la vie associative, a rappelé le programme des animations du printemps et de l'été :

Projection d'un film « Amour à Mort » à la salle Kerlevenez le 14 mai à 18H00, par l'Association RIBINE ;

Concours de peintures « Couleurs de Bretagne » le 15 mai ;

Course pour la langue bretagne REDADEG le 25 mai ;

Kermesse de l'école publique le 12 juin ;

Course cycliste « Sport Breizh » le 18 juin ;

Fête de la musique et feu d'artifice le 24 juin ;

Visites de l'été à la Chapelle de Coatnant par l'Association WAR HENTCHOU IRVILHAG ;

La séance de Conseil s'est achevée à 22h00 sur ces informations

La date du prochain Conseil Municipal a été fixé au jeudi 30 juin 2022.

## Vie Associative



Le dimanche 15 Mai 2022, l'ES Mignonne a souhaité mettre en lumière deux de ses jeunes joueurs, à l'occasion du match des Séniors A contre Pleyben. Nathan Le Vey et Lorenzo Chevalier, joueurs U15, issus du cru et de la formation de l'ESM, ont reçu les félicitations des dirigeants, de tous les supporters et joueurs séniors présents pour leur récent parcours en Sélection de Bretagne U15 de Futsal.

Ces deux garçons, à la mentalité et fidélité infailibles, ont reçu une plaque et un ballon en guise de récompense, de la part du Comité Directeur et des Educateurs du club. Ils ont pu donner le coup d'envoi du match de leurs aînés, qu'ils aspirent rejoindre d'ici quelques saisons. Tout cela sous les yeux de leurs familles présentes et fières de leurs garçons.

Un partage d'expérience sera également organisé avec les joueurs de l'Ecole de Football, pour que les valeurs et l'abnégation de ces deux joueurs, soient transmises aux plus jeunes générations.





**REPAS DES PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE  
DE CHASSE**

Le repas des propriétaires, organisé par la société de chasse d'Irvillac, a eu lieu le dimanche 22 mai à la salle Kerlevez. Une soixantaine de propriétaires a répondu à l'invitation des chasseurs et leur Président Vincent GUE-ROC les a vivement remerciés pour la mise à disposition de leurs terres aux sociétaires. Il a également évoqué les actions de chasse contre les espèces classées nuisibles qui occasionnent des dégâts aux cultures et notamment les choucas des tours dont les populations sont en constante augmentation. Le Repas s'est déroulé dans une excellente ambiance et les invités étaient très heureux de se retrouver pour passer un bon moment de convivialité après deux années d'interruption liées à la crise sanitaire.



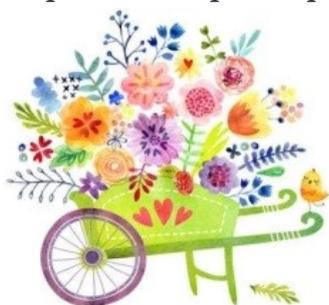
AVIS AUX JARDINIÈRES ET JARDINIERS,  
C'EST LE PRINTEMPS !

L'AMICALE ORGANISE UNE **TOMBOLA DES  
PLANTES** LE **12 JUN 2022** À L'OCCASION DE  
LA **KERMESSE**.

**Nous faisons donc appel aux dons de semis, plantes  
et boutures...**

Vous pourrez les déposer le 11 juin prochain  
à la salle Kerlevenez.

Merci pour votre participation !



## Photos de classe

Année scolaire 1996-1997

Petite et moyenne section

Les reconnaissez-vous ?

Nous en recherchons d'autres

Contactez-nous

Michelle 07 85 32 39 57

Marif 06 75 85 47 27

## Nécrologie de Monsieur Jean Yves LE GOFF



La REDADEG, course de relais solidaire, festive et populaire, sans compétition, ouverte à tous avec l'enjeu de transporter un message en breton à travers la Bretagne est passée par la Commune le mercredi 25 Mai 2022.

Nos remerciements à Laurent JACQ, conseiller municipal, pour son implication lors de cette course de relais sur le kilomètre n°1161, subventionné par la collectivité.



Jean Yves LE GOFF est né le 16 novembre 1945 à Saint-Urbain de Yves LE GOFF et de Anne, Marie JEZEQUEL, tous deux cultivateurs à Saint-urbain. Le 26 août 1970, il s'est marié avec Gisèle LEON et de cette union sont nés deux enfants, Dominique en 1971 et Yann en 1972. Jean Yves et Gisèle se sont installés à la ferme de Clécunan sur Irvillac en 1973 comme éleveurs de génisses avant de se lancer dans la production de plants de pommes de terre puis d'échalotes. Jean Yves a participé à la création, en 1996, de la société ELORN-PLANTS spécialisée dans la production de plants de terre. Parallèlement à cette activité agricole, il s'est investi dans la vie communale et a exercé successivement quatre mandats d'élus dont deux d'adjoint au Maire sous les mandatures de Jérôme DENNIEL. Pour cet engagement au service de la collectivité, il a s'est vu attribuer par le Préfet du Finistère la médaille d'honneur Régionale, départementale et communale. En 2002, il a été élu Président de l'Association Foncière de Remembrement et a exercé cette fonction pendant 7 ans. Très apprécié du monde rural, Jean Yves est décédé le 16 mai 2022 des suites d'une longue maladie. La commune et la collectivité garderont de lui le souvenir d'un homme énergique et avisé toujours soucieux d'apporter son expérience au service de l'agriculture.

# Lampaul-Guimiliau

27<sup>èmes</sup> 3, 4 et 5 juin

Journées Contre l'Indifférence

Association LEUCÉMIE ESPOIR 29

un rêve un sourire

"Espoir" "Emotions"

C'est possible !!! grâce à votre participation et aux 200 bénévoles mobilisés

## Journées Contre l'Indifférence

Ciel Bretagne  
Un centre de formation  
CCI MÉTROPOLITAINE BRETAGNE OUEST

English language  
Hello! Hi!  
How are you? Goodbye!

# SPECIAL JEUNES

# STAGE D'ETE

Du CM1 à la Terminale /Post-BAC

## DU 22 AU 26 AOUT 2022

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30

Nous contacter : 02 98 30 45 80  
stephanie.trocheris@formation.bretagne-ouest.cci.bzh

Ciel Bretagne  
rue du gué Fleuri  
29480 LE RELECQ KERHUON

## La Check List anti moustique tigre

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m. Il est donc né chez vous ou pas loin !  
Pour s'en débarrasser, une seule solution : supprimer les eaux stagnantes où il pond ses œufs et prolifère...

www.bretagne.ars.sante.fr

### Rangez à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

### Videz au moins après chaque pluie

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Eléments de décoration
- Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

### Nettoyez pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

### Couvrez avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le «Club Med» pour lui !)
- Bidons et fûts devant rester dehors

### Entretenez

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

**COUPEZ L'EAU aux moustiques tigres !**  
et passez le message à votre voisin !

**Signaler la présence d'un moustique tigre**

Région BRETAGNE

# Transport scolaire BREIZHGO

Inscrivez-vous en ligne sur [breizhgo.bzh](http://breizhgo.bzh)

à compter de la fin mai 2022

## Simple & rapide

→ Au-delà du 18 juillet 2022, une majoration de 30 € pour inscription tardive sera appliquée.

→ Photo d'identité obligatoire.

**RENSEIGNEMENTS**  
[www.breizhgo.bzh/transports-scolaires](http://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires)

**02 99 300 300** Prix d'un appel local  
Du lundi au samedi de 8 h à 20 h  
Email : [antennedequimper.transports@bretagne.bzh](mailto:antennedequimper.transports@bretagne.bzh)

RÉGION BRETAGNE  
Espace territorial Cornouaille  
Antenne des Transports de Quimper  
6, rue Jacques Cartier I CS 84 044  
29 336 Quimper

## Bulletin Communal



**Directeur de la publication** : Mr le Maire,  
jean.noel.le-gall@irvillac.fr  
**Rédaction** : Samuel Bourdet,  
bulletin@irvillac.fr  
**Information** : Margaret Hautefort Laurans,  
info@irvillac.fr  
**Site** : www.irvillac.fr  
**Blog** : http://irvillac.over-blog.com  
**Newsletter** : www.irvillac.fr

## Services de Garde



**SAMU** 15  
**Pompiers** 18  
**Police** 17



Appelez le 112 pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables (fonctionne également avec téléphones fixes). Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

### \* Week-end, jour férié, nuit :

- Pour accéder au service de garde des médecins du secteur de Daoulas **COMPOSER le 15.**
- Pour la pharmacie composer le **3237.**



\* Taxi Oudin, Transport Malade Assis : 02 98 25 82 64

\* Ambulances A.B.I. : 02 98 25 78 83

### \* Cabinets Infirmiers :

• HAMONOU Christine / SALVE Anne / EUSTACE Annie  
7, Rue de la Vierge - 02 98 25 98 23 / 06 30 39 13 80

• CARRE Myriam / GAUBERT Anne

5 bis, Route de Landerneau - 02 98 25 93 18 / 06 63 74 14 57



**DEFIBRILLATEURS**

### Secrétariat ouvert au Public : Tél : 02.98.25.83.56

Lundi-Mardi-Vendredi : 9h00 - 12H00 / 15h00 - 17h00

Mercredi-Jeudi-Samedi : 9h00 - 12h00

Horaires d'Été (juillet - août) :

Du Lundi au Vendredi : 9H00 - 12H00

### Permanence des élus :

**Mr LE GALL Jean-Noël** : Maire

Permanence sur RDV

**KERDONCUFF Guy** : 1er Adjoint au Maire

Urbanisme, Patrimoine et Culture

Permanence le Mardi de 10h à 12h - guy.kerdoncuff@irvillac.fr

**LECANON Valérie** : 2ème Adjoint au Maire

Vie sociale/Affaires scolaires et Petites enfance

Permanence le Lundi de 10h à 12h - valerie.lecanon@irvillac.fr

**BRUNET François** : 3ème Adjoint au Maire

Voirie et bâtiments communaux

Permanence le Samedi de 10h à 12h - francois.brunet@irvillac.fr

**LE CANN Yvonne** : 4ème Adjoint au Maire

Environnement, et Cadre de vie

Permanence le Samedi de 10h à 12h - yvonne.le-cann@irvillac.fr

### Conseillers délégués :

**KERVERN Laurence** : Vie sociale/affaires scolaires et Petites enfance

**GOASGUEN Marie-Catherine** : Environnement et Cadre de vie

**MONBEL Yann** : Animation et vie associative

## Urbanisme

### DECLARATIONS PREALABLES :



#### Demandées :

DUHEM Solène 17, rue de la Vierge : Isolation pignon ouest.

#### Accordées :

SCI LE GUENN PETTON, Compezou : Abri de Jardin

DUHEM Solène 17, rue de la Vierge : Changement porte d'entrée  
SARL DENNIEL, Creac'h Carnel : Installation d'une centrale photo-voltaïque sur toit existant.

## Etat Civil

### Naissance :

13/05 : Simon SOLA, Guerniel

### Décès :

16/05 : Jean Yves LE GOFF, Clecunan

## Informations Municipales

Pour joindre l'Agence Postale :

**09 71 33 83 89**



### RECENSEMENT des jeunes au Service National

Tous les jeunes Français et Françaises (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent, à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille. Une « attestation de recensement » sera remise au jeune et doit être conservée précieusement. Elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens. Le recensement permet d'effectuer la Journée Défense Citoyenneté.

## Bruit : Les règles à respecter

Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnières, perceuses (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne pour le voisinage, sauf intervention urgente.

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 19h30,
- les samedis de 9h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Extrait de l'Arrêté préfectoral 2012-0244 du 1er mars 2012

## Petites Annonces

### PERDU

Chat tigré/gris femelle de 8 mois disparu Chemin de Lohan, dans la nuit du 8 au 9 mai. Si vous l'apercevez n'hésitez pas à contacter la propriétaire 06.13.35.97.87